

## Mémoire présenté au Comité permanent des finances dans le cadre des consultations prébudgétaires de 2017

### Résumé

En général, nous tenons la capacité de communiquer pour acquise. Pourtant, un Canadien sur six est atteint d'un trouble de la parole, du langage ou de l'audition qui complique la communication au quotidien. Voici quelques statistiques étonnantes :

- les personnes atteintes d'un trouble de l'audition sont deux à cinq fois plus susceptibles de souffrir de démence;
- 95 % des personnes atteintes de démence ont de la difficulté à communiquer;
- au Canada, les jeunes hommes atteints d'un trouble du langage présentent des taux d'arrestations et de condamnations plus élevés que les jeunes hommes qui n'en présentent pas;
- les nourrissons atteints d'une perte auditive qui font l'objet d'une détection et d'une intervention avant l'âge de six mois présentent un rendement de 20 à 40 % supérieur aux mesures linguistiques scolaires que les enfants chez qui la perte est détectée plus tard;
- une étude canadienne a révélé que les jeunes adultes (âgés de 18 à 24 ans) qui avaient eu des troubles du langage présentaient un des taux les plus élevés de problèmes psychiatriques dans la population, soit 37 %;
- 7 % des Canadiens âgés de 15 à 64 ans qui ont une capacité d'audition limitée déclarent être sans emploi.

Orthophonie et Audiologie Canada (OAC) est la principale association canadienne qui représente les orthophonistes et les audiologistes. OAC est la plus grande organisation de son genre au Canada; elle compte plus de 6 000 orthophonistes, audiologistes et aides en santé de la communication. Ces professionnels ont à cœur d'améliorer la santé de la communication des Canadiens. Ils aident les Canadiens qui sont aux prises avec des troubles de parole, de langage, de déglutition, d'audition, d'équilibre, de traitement auditif et d'autres troubles de l'ouïe.

Pour aider le gouvernement à tenir sa promesse d'améliorer l'accessibilité et les possibilités pour les Canadiens qui sont aux prises avec des déficiences et des troubles, OAC recommande d'inclure ce qui suit dans le budget fédéral de 2017.

**Recommandation 1 :** Au moment où le gouvernement fédéral négocie un nouvel Accord sur la santé avec les provinces et les territoires, il est impératif qu'il assume un rôle de leadership en appuyant des programmes provinciaux et territoriaux de détection et d'intervention précoces de l'audition (DIPA).

**Recommandation 2 :** Dans le cadre d'une relation renouvelée de nation à nation avec les peuples autochtones, le gouvernement fédéral doit collaborer avec les gouvernements des Premières Nations, inuits et métis au Canada afin d'établir et de mettre en œuvre des programmes d'intervention pour les troubles de la parole, du langage et de l'ouïe dans leurs collectivités.

**Recommandation 3 :** Les audiologistes et les orthophonistes devraient être consultés dans le cadre de la planification en vue de la mise sur pied du Centre d'innovation canadien sur la santé du cerveau et le vieillissement.

**Recommandation 4 :** Le Programme d'exonération du remboursement de prêt d'études devrait être offert aux diplômés de programmes universitaires d'audiologie et d'orthophonie et comporter des mesures d'encouragement à travailler dans des régions rurales et des régions éloignées et nordiques du Canada.

### **Pourquoi la santé de la communication est-elle importante?**

Nous découvrons le monde par nos sens, en communiquant les uns avec les autres et avec notre environnement. Nous utilisons la communication pour apprendre, pour nous exprimer, pour travailler et pour établir et entretenir des relations. Les troubles de la communication peuvent avoir une incidence considérable sur notre bien-être physique, affectif, social, professionnel et financier. Plus un trouble est détecté et traité tôt, meilleures sont les chances d'amélioration, voire de rétablissement. Pour les enfants en particulier, la capacité de communiquer efficacement avec les autres est le fondement même de leur développement social, affectif et éducatif.

La détection et le traitement précoces d'un trouble de la communication sont absolument déterminants et ils sont importants à tous les stades de la vie. L'apprentissage est un processus cumulatif et les difficultés en début de parcours peuvent avoir un effet en cascade sur le reste de la vie d'un enfant. Un enfant qui accuse un retard au début de sa vie devra faire du rattrapage pendant des années. Les problèmes précoces touchant le développement de la parole et du langage peuvent mener à des comportements à risque élevé, à la dépression, à une piètre résilience et à l'isolement plus tard dans la vie. Par ailleurs, le vieillissement de la population du Canada signifie que les besoins de services destinés aux personnes âgées sont de plus en plus grands, notamment dans les centres de réadaptation et les maisons de soins infirmiers. Les orthophonistes et les audiologistes apportent une contribution essentielle à la santé et à la qualité de vie des personnes qui se rétablissent d'un accident vasculaire cérébral ou qui suivent un traitement contre les effets dégénératifs de la maladie d'Alzheimer, de la maladie de Parkinson et d'autres formes de démence.

## **Audiologie et orthophonie – le budget fédéral**

OAC est consciente que les soins de santé et l'éducation relèvent de la compétence des provinces et des territoires. Cependant, le défaut de veiller à la santé de la communication des Canadiens, jeunes et vieux, engendrera tôt ou tard des coûts pour le gouvernement fédéral.

- Le vocabulaire d'un enfant à son entrée à l'école est un important indicateur de réussite ou d'échec scolaire. De fait, chaque dollar investi dans la santé et le développement précoce des enfants économise neuf dollars en soins de santé, en services sociaux et en services judiciaires plus tard, ce qui équivaut à un rendement de l'investissement de 800 %.
- Selon des projections démographiques, d'ici 2041, près de 25 % des Canadiens auront plus de 65 ans. Comme le risque de démence et de maladies neurodégénératives augmente avec l'âge, le nombre de Canadiens vivant avec ces affections augmentera tout comme, en parallèle, les coûts de soins de santé.

## **Solutions**

Une intervention simple et peu coûteuse, mais ciblée, du gouvernement fédéral dans le budget de 2017 peut radicalement améliorer la santé de la communication des Canadiens. OAC recommande les solutions ci-dessous.

**Recommandation 1 : Au moment où le gouvernement fédéral négocie un nouvel Accord sur la santé avec les provinces et les territoires, il est impératif qu'il assume un rôle de leadership en appuyant des programmes provinciaux et territoriaux de détection et d'intervention précoces de l'audition (DIPA).**

Le gouvernement fédéral devrait soutenir activement les programmes normalisés de détection et d'intervention précoces de l'audition (DIPA) dans l'ensemble du pays. Ces programmes utilisent un test peu coûteux et sans douleur qui permet d'évaluer rapidement et précisément si un nourrisson est atteint d'une perte auditive congénitale permanente (PACP). Ce processus d'évaluation est simple et devrait être exécuté avant que chaque bébé reçoive son congé de l'hôpital. Cette première étape garantira que les nourrissons atteints d'une perte auditive sont identifiés et ont accès par la suite à des services d'intervention précoce essentiels.

Un rapport d'OAC de mars 2014 sur la situation des programmes de DIPA au Canada conclut que plus de la moitié des provinces et des territoires du Canada ne disposent pas de programmes adéquats de DIPA. Un rapport d'étape de 2016 sur cette question révèle que très peu de progrès ont été accomplis depuis 2014.

Dans le cadre de la négociation d'un nouvel *Accord sur la santé* avec ses homologues provinciaux et territoriaux, le gouvernement fédéral doit s'assurer qu'ils investissent dans des programmes de détection et d'intervention précoces pour garantir que tous les enfants au Canada ont accès à des services d'audiologie complets.

**Recommandation 2 : Dans le cadre d'une relation renouvelée de nation à nation avec les peuples autochtones, le gouvernement fédéral doit collaborer avec les gouvernements des Premières Nations, inuits et métis au Canada afin d'établir et de mettre en œuvre des programmes d'intervention pour les troubles de la parole, du langage et de l'ouïe dans leurs collectivités.**

Le gouvernement fédéral s'est engagé à rétablir le dialogue avec les peuples autochtones dans un processus renouvelé de nation à nation afin de faire des progrès sur des enjeux importants, comme les soins de santé. Les collectivités autochtones devraient être invitées à collaborer et à participer à la prestation de services de santé de la communication. Il conviendrait aussi d'offrir des possibilités de formation qui donnent à des membres de la collectivité les moyens de jouer un rôle de soutien à l'égard de la prestation de ces programmes d'intervention pour des troubles de la parole, du langage et de l'ouïe.

Le renforcement des capacités de ces collectivités pour appuyer des programmes de santé de la communication (des programmes adaptés aux besoins régionaux et sensibles aux différences culturelles) sert le double objectif d'améliorer la qualité des soins de santé pour leurs résidents et d'aider les générations actuelles et futures à préserver leur langue autochtone et leur bilinguisme.

Par exemple, il faut améliorer le Programme d'aide au revenu dans les réserves de concert avec les Premières Nations pour garantir que les bénéficiaires sont incités à participer à la formation nécessaire pour trouver un emploi. À cette fin, une petite partie des fonds engagés dans le budget de 2017 pourraient être affectés aux collectivités autochtones et du Nord ayant des besoins de santé prioritaires, ce qui permettrait de réduire la dépendance envers les systèmes de soins de santé extérieurs de même que les déplacements nécessaires pour obtenir des soins médicaux.

**Recommandation 3 : Les audiologistes et les orthophonistes devraient être consultés dans le cadre de la planification en vue de la mise sur pied du Centre d'innovation canadien sur la santé du cerveau et le vieillissement.**

Dans le budget de 2015, le gouvernement fédéral avait proposé de consacrer jusqu'à 42 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2015-2016, afin d'aider à améliorer la santé cognitive des personnes âgées au moyen de la mise sur pied du Centre d'innovation canadien sur la santé du cerveau et le vieillissement.

La santé de la communication et le vieillissement sont actuellement au cœur des préoccupations de l'OAC. L'Association loue cette initiative et les efforts déployés par le

gouvernement pour combler le besoin de collaboration et d'innovation en cette époque où les troubles cognitifs et les affections chroniques liés à l'âge se généralisent au Canada.

OAC a établi des normes nationales élevées de pratique en orthophonie et en audiologie au Canada et poursuit une longue tradition de collaboration avec les associations professionnelles et les organismes de réglementation provinciaux et territoriaux, en plus de collaborer étroitement avec d'autres partenaires du domaine des soins de santé, au Canada et à l'étranger. La participation d'orthophonistes et d'audiologistes au processus de planification garantira que les besoins de la population vieillissante du Canada en matière de santé de la communication seront comblés.

**Recommandation 4 : Le Programme d'exonération du remboursement de prêt d'études devrait être offert aux diplômés de programmes universitaires d'audiologie et d'orthophonie et comporter des mesures d'encouragement à travailler dans des régions rurales et des régions éloignées et nordiques du Canada.**

Le gouvernement fédéral a pris des mesures afin d'attirer et de retenir d'autres professionnels de la santé dans des collectivités rurales et éloignées : des médecins, des infirmières et infirmiers praticiens et des infirmières et infirmiers bénéficient d'une exonération partielle du remboursement de leur prêt d'études canadien, offerte par le gouvernement, en guise de mesure d'encouragement à exercer dans des collectivités mal desservies. Toutefois, ces programmes n'ont pas été offerts aux diplômés de programmes universitaires d'orthophonie et d'audiologie.

OAC recommande d'élargir l'exonération du remboursement de prêt d'études aux récents diplômés de programmes d'orthophonie et d'audiologie. D'autres mesures d'encouragement pourraient comprendre des subventions, des bourses d'études et des bourses d'entretien en échange d'un engagement de retour de service de trois ou quatre ans, des subventions salariales ou un revenu minimum garanti et(ou) des crédits d'impôt pour exercer dans des régions éloignées. Ces mesures d'encouragement inciteraient des orthophonistes, des audiologistes et des techniciens en santé de la communication à s'installer là où leurs compétences sont les plus nécessaires.

Le programme d'exonération du remboursement de prêt d'études et d'autres mesures encourageraient des Canadiens à s'inscrire à des programmes d'audiologie et d'orthophonie, en plus de convaincre des professionnels de la santé de la communication formés à l'étranger de choisir le Canada comme lieu de possibilités. Il y a beaucoup de possibilités d'emploi dans les régions rurales, éloignées et nordiques du pays, et en particulier dans les collectivités autochtones. La mise en œuvre de ces mesures augmenterait l'accessibilité des services de santé de la communication qui sont si essentiels pour les nombreux Canadiens atteints d'un trouble de la communication. Une augmentation du nombre de professionnels de la santé de la communication qualifiés réduira les temps d'attente, comblera le besoin d'intervention précoce et réduira ainsi la demande de soins plus spécialisés à l'avenir.

## **Résumé**

En résumé, le gouvernement fédéral devrait donner la preuve de son engagement à combler les besoins en santé de la communication de tous les Canadiens en augmentant le financement destiné aux services d'orthophonie et d'audiologie pour des groupes clés de la population dans le budget de 2017. La population vieillissante bénéficierait grandement de meilleurs services de santé de la communication qui améliorent leur qualité de vie et leur bien-être. En comblant tôt les besoins en santé de la communication des enfants, on évite de devoir recourir plus tard à des services spécialisés et on augmente les chances qu'ils contribuent à la croissance économique du pays.